

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 25 FEVRIER 2014

Présents : Annie LE GALLIC, Michel GOURET, François BRILLAULT, Monique GOT, Nicole DANSART, Alain LEHUEDE, Philippe SIRET, Yannick JOSSE, chef de chœur.

Excusée: Solange BOURDIN-CHATRY

Ordre du jour :

- Point sur les concerts des 02 et 22 février
- Préparation du concert du 11 avril
- Projet de notre chef de chœur pour la saison prochaine (choix des chants et interprétation de certains chants)
- Interrogation sur notre participation à la fête de la musique en juin
- Questions diverses

1- Point sur les concerts

Le 2 février, nous étions invités par la chorale « A Clair Voix » de Saint Hilaire de Loulay avec l'ensemble vocal « Mosaïque » du Fuilet. Nous avons reçu un excellent et sympathique accueil dans une ambiance conviviale. Très bonne prestation de notre chorale

Le 22 février, à l'initiative de l'Espace retraités de Saint-Herblain nous participions à la 13ème nuit des Chorales. 9 chorales y étaient invitées, très bonne organisation et là encore notre prestation a été félicitée par notre chef de chœur.

2 - Préparation du concert 11 avril

Le concert du 11 avril aura lieu à la Maison de Quartier de Doulon, rue de la Basse Chénaie à 20 H 30.

Deux chorales sont invitées pour chanter avec nous :

La chorale « ALPACOEUR » de St-Joseph de Porterie
La chorale « LES ROUGES GORGES » de Sainte Luce.

Notre chef de cœur prévoit les chants suivants (l'ordre n'étant pas encore arrêté)

- File la laine
- Amstrong
- Due Pupille Amabili
- Aloa Oe
- Tout va très bien Madame la Marquise
- Poulailleur Song
- La Complainte du Phoque en Alaska
- Les Marins de Groix

Si rappel : La Ballade Nord Irlandaise

Le concert se déroulera en trois parties :

1ère partie :

« ALPACOEUR »

« A PORTEE DE VOIX »

Entracte (vente de gâteaux et de boissons)

2ème partie :

« LES ROUGES GORGES »

Chant commun : - Des Cornouailles à l'Oural

Etant organisateur de ce concert, nous faisons appel, comme d'habitude, aux bonnes volontés pour la confection et la vente de gâteaux ainsi que pour la tenue du bar.

Cette année l'entrée en salle sera payante (2 €)

3 - Projet de Yannick pour la saison 2014/2015 (choix et interprétation de certains chants)

Quatre nouvelles partitions ont déjà été achetées par Yannick en provenance du groupe vocal Privilège à QUEBEC pour un coût très intéressant : « L'Envie » (Hallyday) « L'Aigle Noir » (Barbara) « Rock Collection » (Voulzy) ; « Je voudrais voir la mer »

Nous remettrons dans le répertoire les chants non encore abordés la saison 2013/2014 comme « Qui a tué Grand Maman » (Polnareff) « L'Estaca » (chant catalan) et nous reprendrons également certains chants que nous ne maîtrisons pas parfaitement, « Salade de Fruits », « Happy Christmas.

Par ailleurs, pour certains chants étrangers, Yannick envisage de faire appel à un groupe plus restreint, basé sur le volontariat qui s'engagerait à faire un vrai travail individuel, le refrain étant repris par l'ensemble de la chorale. Il est également envisagé de présenter un chant d'hommes et un chant de femmes.

4 - Interrogation sur la fête de la musique.

Cette question sera revue ultérieurement sachant que la fête de la musique tombe un samedi et qu'aucune information n'est encore parue pour l'organisation à Nantes.

5 - Questions diverses

1) Point sur la tenue du bar les 29 et 30 mars (sondage en cours actuellement). 11 personnes se sont manifestées mais il manque encore quelques bonnes volontés.

2) La question sur les titulaires des clés du foyer et autres salles de la Saint Médard a été abordée et une réponse a été donnée aux dirigeants de l'association.

3) Compte tenu de nos dernières prestations, entre autre lors de la Nuit des Chorales, nous avons été sollicités par deux chorales herblinoises pour participer, la saison prochaine, aux concerts qu'elles organisent : les « Voix d'Argent » pour un concert prévu en novembre 2014 (François se proposant de participer à une réunion d'information fin mars) et la chorale « Résonance » (date pas encore arrêtée).

4) Dès maintenant, nous devons nous préoccuper de la réservation de la salle à la maison de quartier de Doulon en vue de la saison 2014/2015, des contacts seront pris avec les responsables.

5) Lors de cette réunion, il a été abordé le sujet de l'adhésion des nouveaux arrivants en cours d'année. Le bureau a décidé qu'en fonction de la cotisation actuelle (45 €), il sera demandé à tout nouvel adhérent une cotisation fixe de 6 € pour l'adhésion à l'A.S.C Saint Médard, l'adhésion à la section chorale sera fixée à 13 € par trimestre, sachant que tout trimestre commencé sera dû.

Enfin petit rappel de notre chef qui souhaite vivement une présence maximum des choristes lors des concerts qui représentent la concrétisation de notre travail pendant les répétitions.